

HAUTES – ALPES



Fédération Française d'Équitation
Comité Départemental d'Équitation

REGLEMENT challenge départemental

2015

avec rectification le 16/02/2015

CDE 05 le verger chez G Nicolas 05300 Ribiers

Gérard NICOLAS 06 73 06 59 97

<http://www.cde05.com/>

page 1/7

Challenge départemental poney/ club 2015

1. Préambule :

Dans le cadre de la dotation des commissions poneys et disciplines olympiques (cde 05) le Comité Départemental des hautes alpes organise un circuit de concours dénommés « Challenge CSO 05 ». Ces compétitions sont mises en œuvre par les Clubs Organisateurs avec le partenariat du CDE.

2 . Règlement Général :

cf documents FFE CSO

3 . Ouverture des épreuves poneys :

les épreuves retenues pour le challenge sont : les A2, A1, A élite, Poney 4, Poney3, Poney2, Poney1, Poney élite, club 4 et club 3

Art.5.2 (règlement cso 2014, P.19)

Les épreuves Poney indicées 4, 3, 2,1 et élite sont ouvertes aux poneys B, C, D.

Les épreuves Poney A (A1, A2, A élit) sont ouvertes aux shetlands et cavaliers de 12 ans maximum.

Pendant les épreuves A1 et A2, il sera accepté des cavaliers (licenciés FFE dans les hautes alpes) de tous les âges avec un équidé autre que le shetland pour permettre aux plus novices de participer à ce challenge. Les inscriptions ne se feront pas par la FFE mais par mail aux clubs organisateurs dans les mêmes conditions que les engagements officiels c'est à dire au plus tard le lundi précédant le concours. Le règlement des épreuves hors FFE devra être directement payé à l'organisateur au plus tard le jour du concours. La cravache sera autorisé dans ces deux épreuves pour tous les équidés.

4 . Participation :

4 - 1 Équidés :

Ces épreuves sont ouvertes aux chevaux et poneys qualifiés (cf. règlement Concours Club 2014).

4 - 2 Cavaliers :

a) Les cavaliers doivent être titulaire de leur licence fédérale en cours de validité et **appartenir à un club du département des Hautes Alpes.**

b) Dans le cas où le cavalier monte plusieurs chevaux ou poney dans la même épreuve, seul le meilleur classement lui apportera des points.

c) Un cavalier ne peut pas cumuler des points dans plusieurs catégories différentes sauf pour les épreuves A. exemple : un cavalier sur un concours fait une A1 puis une poney 4 et une club 3, dans ce cas les points retenus seront pour la A1 et pour la club 3.

d) Lors du concours, si un cavalier participe à une épreuve club 3 et club 2 (épreuve non retenue pour le challenge), il n'aura pas de point dans son épreuve club 3 car la club 2 est supérieure. Par contre, s'il participe à une club 2 et une poney 1, l'épreuve poney étant la plus haute, il gardera ses points en poney 1.

e) Un même couple (cavalier, cheval) ne pourra pas cumuler des points dans les séries A et dans les séries poney ou club .

5 . Mode d'attribution des points :

Tous les cavaliers ayant participé l'épreuve marque des points (sauf disqualifié ou forfait = 0 pts) selon le mode d'attribution suivant :

- Le premier cavalier ayant terminé l'épreuve reçoit autant de point que le nombre de partants, le 2 ème un point de moins et ainsi de suite.
- Un bonus de 3 points est attribué au premier de l'épreuve, un bonus de 2 points au deuxième, et un bonus d'1 point au troisième.
- Les points restent attribués aux cavaliers non licenciés en Hautes Alpes.
- En cas de classements multiples dans la même épreuve, seul le meilleur sera conservé.
- Pour les épreuves A, Poney 4, Poney 3 et club 4 le cso derby ne comptera pas .
- Pour les poneys 2, 1, élite, club 3, le cumul des points se fera sur les 4 meilleures épreuves concourus.

6) Déroulement du challenge :

- Le classement provisoire (computer liste), sera affiché pour chaque Concours « challenge » afin que les cavaliers puissent se situer. A l'issue du dernier Concours, un classement général aura lieu pour tous les cavaliers ayant participé à deux épreuves minimum. En cas d'égalité de points, le meilleur résultat lors de la dernière épreuve déterminera le classement final.
- Les épreuves du « challenge » ne sont pas des concours supplémentaires, mais des épreuves sélectionnées dans les Concours existants et validés par le cde 05

RECOMMANDATIONS

- Règlements des épreuves : prévoir un barème A à temps différé, ou Barème A en une manche, avec ou sans chronomètre, avec un barrage au chronomètre
- Il serait aussi souhaitable d'avoir des côtes à minima pour le derby cso compte tenu que les cavaliers voulant participer au « challenge cso 05 » n'auront pas d'expérience dans cette discipline et que pour leur sécurité, il sera souhaitable d'envisager un parcours qui tiendra compte du niveau de ces derniers
- Chronomètres et sono souhaitable

7). Remise des prix

Un prix en nature (cadeau) sera remis aux 3 premiers de chaque épreuves du challenge CSO 05

La remise des prix se tiendra en présence de Fanny TERMOTE (en charge de tenir la comptabilité des points).

Les cavaliers ou/et le coach devront être présent.

Elle se déroulera à Ribier pour les épreuves poney 2, 1, élite et club3 et à Jarjayes pour les épreuves A, club 4 et poney 3, 4.

8) . Obligations du club Organisateur :

- Inscrire dans son programme les épreuves « challenge CSO 05 »
- Affichage du classement précédent fourni par le CDE
- Les résultats doivent impérativement être transmis au SIF le lundi suivant la compétition.
- Lors des remises des prix de chaque concours retenu pour le challenge, les organisateurs s'engagent à remercier les différents sponsors qui participent à la remise des prix du challenge :

- Eric Mondange : sellier fabricant situé en Rhône Alpes , participe à la remise du 1er prix de la poney 1 avec une selle d'une valeur d'environ 700€
- alpes équitation service : sellerie située à Gap, participe aux remises des prix des : poney élite, le 2ème et 3ème de la poney 1, la poney 3, la club 3 et la club 4 avec de nombreux lots tel un filet, des chemises pour les chevaux et poneys, des bottes, culotte, cravache, tapis ...d'une valeur totale d'environ 470€
- France rural : magasin d'équitation, situé à Briançon, participe à la remise des prix des séries A et le 2ème et 3ème de la poney 4 d'une valeur d'environ 270€
- sellerie espace cheval : sellerie spécialisé en dressage, située à Avignon, participe à la remise des prix de la poney 2 avec une veste de concours, une bombe uvex et une chemise de concours d'une valeur totale d'environ 500€
- le 1er prix de la poney 4 sera 3 places pour Disney land Paris d'une valeur d'environ 135€

9) . Obligation du CDE 05 :

- Il donnera au club organisateur le dernier classement provisoire en cours, pour affichage
- il dotera les épreuves « challenge CSO 05 » de plaques et de flots « comité » aux trois premiers podium

10) . En cas de contestation :

Le demandeur doit adresser sa demande par lettre recommandée A/R au CDE 05, le bureau du CDE 05 étudiera la demande écrite et « jugera » les demandes ; les décisions seront sans appel.

11) . conclusion

Le CDE 05 se réserve le droit d'adapter ce règlement en cours d'année. Le règlement officiel de la F.F.E. est appliqué pour toutes modalités d'ordre technique.

La notion de « convivialité » très prisée dans notre « challenge CSO 05 » désigne le plaisir de vivre ensemble, de chercher des équilibres nécessaires à établir une bonne relation, un partenariat

et un outil commun et réciproque, un échange sincèrement amical autour d'une table.

Le règlement complet du challenge sera en ligne sur le site du comité : <http://www.cde05.com>

CHALLENGE CSO 05 2015		
29/03/15	Les écuries du rousine	tallard
06/04/15	mon ami pierrot	tallard
26/04/15	les cavaliers du petit soleil	prelles
08/05/15	CE gap jarjayes	jarjayes
10/05/15	CDE 05	ribier
épreuves retenu		
pour le derby cso		
A2	40cm	/
A1	50cm	/
A élit	60cm	/
P4	60cm	/
P3	70cm	/
P2	80cm	70
P1	90cm	80
P élit	100cm	90
Club 4	65cm	/
Club 3	75cm	70

Bonne préparation, en piste ! Et que les meilleurs gagnent ! ...

Le Comité Départemental d'Équitation 05

